



2022 / 101

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique LE PREMIER DECEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX-NEUF HEURES sous la présidence de Monsieur André POINTET

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - BRUNOD Aurore - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GERMANAZ Sylvie - GROGNIET Jean-Christophe - GUILLARD Paul - KALIAKODAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MARTINOT Gabriel - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain - VORGER Jean-Michel

**POUVOIRS** : Mme GROS Claudine à M. DUNAND François  
Mme JAY Hélène à Mme MARTINET-BON Françoise  
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe

**Date de Convocation** :  
24 novembre 2022

**Nombre de conseillers** :  
En exercice : 24  
Présents : 20  
Votants : 23

**EXCUSE** : Bernard GSELL

Monsieur Thierry BRUNIER est désigné Secrétaire de Séance.

### **Objet** : Adhésion au Groupement d'Intérêt Public RGD Savoie Mont Blanc

Le Président rappelle que le groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC a pour objet la gestion et la valorisation de données géolocalisées et de données publiques au service des collectivités et organismes assurant une mission de service public des départements de Savoie et de Haute-Savoie. Dans ce cadre, il a pour missions de :

- Mutualiser la production et l'actualisation des référentiels de données.
- Gérer le Réseau d'informations et de services (RIS 73-74) pour collecter et partager les référentiels et les données thématiques des partenaires.
- Administrer une infrastructure de données au service de ses membres et utilisateurs pour héberger et diffuser les données via des services de consultation ou d'exploitation dans le respect de la directive INSPIRE.
- Assurer l'expertise en gestion de base de données, le support technique, et la formation des utilisateurs.
- Animer le réseau de géomaticiens des départements de Savoie et de Haute-Savoie
- Exercer le rôle d'autorité publique locale compétente ou de coordonnateur technique pour la production, l'actualisation, et la diffusion du Plan de corps de rue simplifié (PCRS) et du Référentiel topographique à très grande échelle (RTGE).

La RGD peut en outre exercer toute autre mission complémentaire se rattachant à son objet social, après accord du conseil d'administration.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29,

**Vu** la loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

**Vu** la convention constitutive du groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC du 28 décembre 2021 et son règlement intérieur et financier,

**Considérant** que l'adhésion la CCVA au GIP RGD SAVOIE MONT BLANC présente un intérêt,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** d'adhérer au Groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC.

**APPROUVE** la convention constitutive du Groupement d'intérêt public RGD SAVOIE MONT BLANC, son règlement intérieur et financier, et les conditions générales d'utilisation des données.

**DIT** que les crédits seront inscrits au budget.

**DECIDE** de prendre en charge l'abonnement des communes de la CCVA aux géoservices de la RGD.


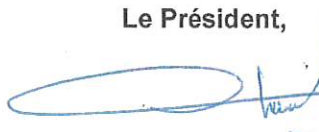
**PRECISE** qu'une refacturation de ce service aux communes sera mise en place par une délibération.

**DESIGNE** Monsieur Thierry BRUNIER, 4<sup>ème</sup> vice-président, comme représentant au groupement d'intérêt public Maximilien, et Monsieur Dominique COLLIARD, 1<sup>er</sup> vice-président, comme représentant suppléant.

Pour	Contre	Abstention	NPPV *
23			

**FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.  
CERTIFIE CONFORME AU DÉBAT.**

**Le Président,**



**André POINTET**